

Conseil municipal du 16 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 16 Juin à 19h, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Lucienne Cortinas, maire de la commune.

Présents : Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS , Mme GUERRI, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr NAVARRE, Mme NOGUES, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr SABOULARD, Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absent excusé : Mr MATILLA Jérémie

Mme VIZCAY est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1/ Approbation des comptes de gestion 2019
- 2/ Approbation du compte administratif
- 3/ Affectation définitive des résultats 2019
- 4/ Présentation du budget principal 2019
- 5/ Rappel du Conseil Municipal du 28/02/19
- 6/ Révision des contrats assurances / maintenance / électricité
- 7/ Prime exceptionnelle (pandémie) à l'attention de l'agent technique
- 8/ Création d'un emploi d'agent technique
- 9/ Création d'un emploi d'agent technique à la restauration scolaire
- 10/ Nomination des membres de la Commission des impôts
- 11/ Désignation d'un coordonnateur pour le recensement de 2021
- 12/ Travaux à l'école
- 13 / Compte-rendu des différentes réunions (commission travaux et communication)
- 14/ Informations diverses

1/ Approbation des comptes de gestion 2019

Mme RAMOS apporte des informations et explications :

Le compte de gestion est tenu par la Trésorerie et le compte administratif est enregistré au niveau de la mairie. Il faut qu'il y ait concordance entre les deux comptes. Approbation de ces 2 comptes à l'ordre du jour.

- SPIC : recette d'exploitation 2921,78€ approuvé à l'unanimité
- Budget principal communal 2019 : compte approuvé à l'unanimité

2 / Approbation du compte administratif

Compte approuvé à l'unanimité

3/ Affectation définitive des résultats 2019

Budget principal : R002 509 245,02 € Voté à l'unanimité

SPIC : R002 3211,41€ et R001 1143,40 € Voté à l'unanimité

4 / Présentation du budget principal 2020

Mme RAMOS présente le budget . Un constat : baisse des aides de l'Etat en 2019.

SPIC : pas de grande différence à noter. Remarque : il faut envisager le nettoyage des panneaux.

Présentation d'un document sur l'équilibre budgétaire. Le montant total du budget primitif est de

1 449 384 , 56 €.

5 / Rappel du conseil municipal du 28/02/2019

Le prix du ticket de cantine est fixé à 3,60 € . La participation de la commune de Savarthès pour la scolarisation des enfants est de 270 € par élève. Il faut qu'il y ait une entente entre les 3 communes (Landorthe, Estancarbon et Labarthe-Inard). Plusieurs conseillers estiment que ce montant devrait être révisé à la hausse.

6/ Révision des contrats assurances / maintenance / électricité

Mr SABOULARD s'est porté volontaire pour s'occuper de ce dossier.

7/ Prime exceptionnelle (pandémie) à l'attention de l'adjoint technique

Mr SALMERON, agent communal a continué son activité professionnelle durant la pandémie. Mme le Maire propose une prime exceptionnelle de 500 € . Proposition votée à l'unanimité

8/ Création d'un emploi d'adjoint technique

Il faut pourvoir au départ de Mr JACQUOT Benoît. Une personne susceptible de le remplacer a été reçue. Celle-ci semble correspondre au profil recherché. Elle commencera son travail dès le mercredi 17 Juin, après validation par le conseil. Contrat d'un an avec un mois d'essai. Il s'agit de Mr Richard BEN ALLAL (47 ans). Démarche d'embauche entreprise auprès de Pôle Emploi.

Le Conseil décide à l'unanimité l'embauche de cette personne.

9/ Création d'un emploi d'adjoint technique à la restauration scolaire

Il faut également pourvoir au départ de Maxence qui quitte sa fonction de cuisinier (école). Par l'intermédiaire de Pôle Emploi, Mickaël LAVEN cuisinier de métier a été reçu. Un contrat d'un an avec un mois d'essai est proposé.

Le Conseil décide à l'unanimité l'embauche de cette personne.

10/ Nomination des membres de la commission des impôts

Renouvellement des membres de cette commission qui se réunit 1 fois par an. L'objectif : ajuster le taux de l'impôt en fonction des travaux réalisés dans les maisons. Nécessité de composer cette commission de 6 membres titulaires et 6 suppléants. Titulaires : Mme RAMOS, Mme CANO, Mme

VENEL, Mme NOGUES, Mme CORTINAS (maire), Mr TEILLOL . Suppléants : Mr FLOUS, Mme GUERRI, Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr NAVARRE, Mme VIZCAY

11/ Désignation d'un coordonnateur (recensement 2021)

Un recensement de la population est prévu en 2021. Mr TEILLOL est nommé le coordonnateur recenseur.

12/ Travaux à l'école

Délibération pour la réalisation des travaux avec l'entreprise LORMANT pour la réfection du toit de l'école. 12 699 € TTC + isolation

Vote à l'unanimité

13/ Compte-rendu des réunions

- Commission des travaux : Mr NAUCHE expose les travaux réalisés :
 - . Des problèmes d'inondation au Chemin des Landes ont été observés chez des particuliers. Intervention du SIVOM
 - . Curage de fossés au Chemin du Campas
 - . Pose d'un ballon d'eau chaude de 1000 l aux vestiaires (foot) / réparation des pousoirs de douches et de l'échangeur d'eau chaude et froide
 - . travaux à envisager concernant le goudronnage des bas-côtés sur le Chemin de Gascogne, la Bachade.
 - . tennis : remettre en conformité le coffret qui alimente l'éclairage public.
 - . cimetière : prévoir un aménagement sur les parcelles restantes pour la disposition des tombes/ mise en place d'un brise-vue au fond du cimetière.
 - . création d'un fossé avec traversée sur le chemin de remembrement Route de la Chapelle

- Commission communication : Mr TEILLOL présente les grandes lignes des actions en cours : fournir régulièrement des infos pour le site internet ainsi que sur l'application « panneau pocket disponible pour tous les Landorthais. En septembre, si la situation sanitaire le permet un programme particulier est envisagé pour la journée du patrimoine (20 septembre). Le programme sera détaillé au cours du prochain conseil municipal. La cabine téléphonique transformée en « cabine à livres » sera aménagée dans le courant de l'été. Les animations habituelles propres à la municipalité seront assurées avec de possibles aménagements. La date d'un concert de Noël est déjà fixée. La chorale « Comming'gospel » se produira en l'église de Landorthe, le vendredi 18 décembre.

14/ Informations diverses

- Réunion avec les présidents des associations : Mr TEILLOL a remis un dossier complet (charte associative, dossier de demande de subvention, autorisations préalables pour organisation de tout type d'évènements...). La règlementation de l'occupation des salles a été abordé. Cette réunion était informative et l'occasion de préciser le relationnel mairie/associations.
- DICRIM et PCS : présentation succincte, sur laquelle on reviendra, de ces 2 documents préparés par le précédent conseil municipal. Document pédagogique d'informations sur les risques majeurs et un plan communal de sauvegarde.
- Le point sur l'école : A mi-juin, 50% des effectifs ont repris les cours. Retour de plats chauds à la cantine. La commission des finances fera un tableau pour mettre en exergue le coût global de l'école pour la commune. Il en sera de même pour l'entretien des installations sportives.

- Départ annoncé de la secrétaire de mairie par le vice-président du SIVOM . Démission du SIVOM quand une remplaçante formée sera proposée.
- Révision du contrat de location des salles : Pour le Trésor Public, la mairie ne doit plus encaisser de chèques de caution. Le paiement devra s'effectuer en une seule fois
- Règlement facturation cantine : Le règlement des repas pourrait s'effectuer en ligne dès la prochaine rentrée scolaire, après facturation mensuelle.
- Le point sur l'urbanisme : Mme RAMOS apporte quelques informations sur les demandes : 5 CUb (traité par le service urbanisme de l'Etat) / 18 CU a (informatif) / 14 DP (demande préalable) / 4 PC (permis de construire) / 2 PCM (permis modificatif)
- Quelques dates : Le prochain conseil municipal est prévu le 21 juillet à 19h
Réunion du SIVOM : mardi 23 juin
Election Communauté de Communes : dimanche 12 juillet